



## 6<sup>ème</sup> séminaire du réseau français pour la santé végétale (RFSV)

Paris le 25 novembre 2014

### Compte rendu

**Préambule :** Tous les supports visuels de présentation des exposés sont disponibles sur le site du RFSV

<http://www.rfsv.fr/moodle/course/view.php?id=21>

#### **1- Ouverture du Séminaire : Eugénia Pommaret (UIPP)**

Après l'accueil de bienvenue aux participants (cf liste dans fichier annexé), Eugénia Pommaret expose le déroulement du séminaire en rappelant que les objectifs de cette 6<sup>ème</sup> réunion plénière du réseau français pour la santé végétale (RFSV) sont à la fois de faire le point sur l'actualité dans ce domaine, de prendre connaissance de l'avancement des groupes de travail et enfin de définir les orientations du réseau pour les mois à venir.

Elle fait ensuite une présentation du RFSV en rappelant sa genèse, ses objectifs et son fonctionnement avec les instances de gouvernance et les groupes de travail.

Elle souligne les avancées notables déjà réalisées par ce réseau, composé uniquement de personnes bénévoles : une collaboration unique entre tous les acteurs impliqués dans la santé végétale, des résultats issus des groupes de travail disponibles sur le site internet du réseau et l'émergence d'un RMT VegDiag consacré au diagnostic végétal. Elle remercie particulièrement les animateurs des groupes de travail qui portent la dynamique. Enfin, elle avance quelques pistes d'amélioration pour l'avenir : développer la communication afin d'accroître la visibilité du RFSV, rechercher une participation plus large des conseillers de terrain au sein du réseau et enfin promouvoir l'émergence de thèmes de R&D à la lumière du recensement des préoccupations prioritaires en protection des plantes.

#### **2- Point sur la réglementation européenne en matière de santé végétale : Juliette Auricoste (MAAF/DGAL/SDQP/BSSV)**

Si la structure actuelle des textes officiels est « compartimentée » par grands secteurs (Alimentation, Santé et Bien-être animal, Santé des végétaux, Semences et plants), il y a une réelle volonté de structurer l'approche d'une façon plus transversale.



Ainsi les projets de règlement financier, de règlement de contrôles officiels et des règlements d'application reposent sur cette approche. Après un rappel du processus de négociation des textes européens, Juliette Auricoste expose l'état d'avancement des projets de règlements européens.

Le règlement (UE) n ° 652/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 fixant le cadre financier pour la période 2014-2020, en matière de santé végétale, élargit les possibilités de co-financement de l'union européenne pour les actions de surveillance et de lutte pour des organismes nuisibles prioritaires. En contrepartie, ce texte durcit les procédures d'examen des dossiers. De même les possibilités de co-financement concernent également les programmes de prospection des organismes nuisibles (contrôles officiels dont les travaux de laboratoires).

Concernant le projet de règlement semences, une version amendée par la Commission est attendue début janvier 2015.

Le règlement santé des végétaux repose sur une priorisation des organismes nuisibles, une responsabilisation des opérateurs agréés préalablement pour délivrer des passeports phytosanitaires avec une exigence de traçabilité et sur la liberté pour chaque état membre de légiférer pour leurs régions ultra-périphériques (DOM pour la France). Il existe des positions clivantes au niveau européen concernant l'importation des végétaux destinés à la plantation. Sur la proposition de la Commission relative au renforcement des exigences à l'import, la France la juge trop prudente et souhaite une véritable stratégie préventive plus stricte. Il existe néanmoins une interrogation sur la capacité et la réactivité liées aux analyses de risque *a priori* des filières face aux échanges très mouvants liés au commerce.

Par rapport à l'international, l'IPPC et l'OEPP travaillent et font des recommandations. De forts enjeux de majorité s'installent entre les pays du Sud qui veulent préserver leurs productions et ceux du Nord qui veulent préserver l'activité de transformation.

La publication des textes du règlement n'est pas attendue avant 2019.



### **3- La vision européenne du Copa-Cogeca sur l'évolution de la politique de santé végétale : Luc Peeters (Président du groupe de travail « Questions phytosanitaires » du Copa-Cogeca)**

Luc Peeters présente le Copa-Cogeca, émanation d'une part des agriculteurs européens via leurs organisations professionnelles (Copa) et d'autre part des coopératives agricoles de l'Union européenne (Cogeca) qui ont souhaité se réunir sous un secrétariat commun dès 1962. Le Copa-Cogeca représente ainsi 12 millions d'agriculteurs, 38 000 coopératives.

Les missions du Copa-Cogeca sont de :

- Défendre les intérêts généraux de l'agriculture
- Maintenir et développer les relations avec les institutions de l'UE ainsi qu'avec des organisations représentatives à l'échelle de l'UE
- Promouvoir le rôle des coopératives agricoles, forestières, de pêche et agroalimentaires.

Après un rappel des textes ou projets de textes qui régissent le cadre réglementaire européen, Luc Peeters a exposé la position du Copa-Cogeca sur ceux-ci.

**Sur le règlement n° 396/2005** (limites maximales applicables aux résidus de pesticides), le Copa-Cogeca souhaite que les décisions concernant la santé publique soient prises sur des bases objectives et scientifiques.

**Sur le règlement n° 1107/2009** (les produits phytosanitaires), le Copa-Cogeca demande la création d'un marché unique européen pour la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. Il souhaite également éviter des charges administratives supplémentaires qui érodent la compétitivité des agriculteurs.

Sur la proposition de règlement relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles des végétaux, le Copa-Cogeca souhaite un renforcement des instruments pertinents pour éradiquer et enrayer les épidémies et demande un alignement plus étroit sur la future législation communautaire spécifique en matière d'espèces exotiques envahissantes. Il souligne le besoin indispensable d'une surveillance régulière et d'une évaluation convenable des risques émergents susceptibles de frapper l'Union européenne.

Une information spécifique aux risques phytosanitaires devrait être fournie au public notamment aux voyageurs, aux clients des services postaux et aux clients de services de vente en ligne. Par ailleurs des procédures plus efficaces et normalisées devraient être mise en place aux postes de contrôles frontaliers.



Le Copa-Cogeca appuie une harmonisation et une simplification du nouveau système de passeports phytosanitaires. Il faut permettre aux opérateurs de demander aux autorités compétentes un « certificat de pré-exportation » pour faciliter les échanges commerciaux vers les pays tiers.

**Sur la proposition de règlement concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles**, le Copa-Cogeca demande que les contrôles officiels soient basés sur les risques et n'engendrent pas de nouveau coût.

**Sur la Directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**, le Copa-Cogeca souhaite que les précautions supplémentaires ou les limitations de l'usage des produits phytosanitaires soient justifiées sur des bases scientifiques et techniques.

**Sur la Directive 2009/128/CE relative à l'utilisation durable des pesticides**, le Copa-Cogeca souligne que la formation de base et les informations continues sont essentielles pour tous les utilisateurs de produits phytosanitaires. Il souhaite que les messages d'information et de sensibilisation du grand public incluent le rôle des produits phytosanitaires et leurs bénéfices. Enfin il pense que si la lutte intégrée contre les organismes nuisibles est un instrument utile, il ne peut être efficace que si la décision est prise sur le terrain, en intégrant plusieurs options (produits chimiques, biologiques, mécaniques) dans le cadre de modes d'action multiples. Elle nécessite des systèmes d'alerte précoce qui ne peuvent être mis en place que collectivement.

Concernant les organismes réglementés, Luc Peeters rappelle qu'actuellement rien n'est fait pour favoriser la remontée de nouvelles problématiques par les agriculteurs, car les conséquences financières potentielles ne sont pas prises en compte. Pour le contrôle aux frontières le budget de formation des douaniers n'est pas précisé (qui paye ?, qui les forme ?)

**Sur Rapport de la CE sur les utilisations mineures dans le domaine des produits phytosanitaires (2014)**, le Copa-Cogeca met en exergue le risque de ne pouvoir garantir la diversité de l'agriculture, menacée par un manque de disponibilité de produits phytopharmaceutiques. Il est urgent de donner une définition harmonisée au niveau européen des usages mineurs et de renforcer les groupes de travail existants. Concernant les cultures mineures, Luc Peeters présente les enjeux de ces productions au niveau européen et les initiatives pour tenter de leur trouver des solutions de protection (tant chimiques que biologiques). Les cultures mineures représentent 20% de la production végétale.



Luc Peeters termine son intervention par une présentation de la feuille de route du Copa-Cogeca pour la collaboration avec les différents acteurs. Il insiste sur la nécessité d'un travail collectif de tous les intervenants dans la chaîne pour sauvegarder le futur de l'agriculture européenne, le Copa-Cogeca restant prêt à donner forme à cette coopération. En effet, plusieurs groupes d'experts existent. La participation des experts des états membres est sollicitée mais il y a malheureusement peu de participation. Le Copa-Cogeca demande plus de collaboration entre secteurs pour éviter les doublons notamment en recherche et que celle-ci soit ouverte aux problèmes de pleins champs.

#### **4-Point sur la réglementation française en matière de santé végétale : par Joël FRAN CART (MAAF-DGAL)**

Joël Francart aborde les volets agroécologie, santé végétale et produits phytosanitaires, contenus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) du 13 octobre 2014, en présentant dans un premier temps la structure de cette loi. Une place importante est faite, dans la LAAAF, à l'agroécologie. Elle insiste sur les objectifs de performances économique, écologique et sociale, en favorisant le développement de l'agroécologie et la mise en place des GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental).

Dans le titre III (articles 50 à 55) de cette loi, sont abordés les sujets de santé végétale et phytosanitaires. Ils précisent notamment le rôle des différents acteurs dans le domaine de la santé végétale, en termes de surveillance, de mise en œuvre de la lutte intégrée et des obligations pour la traçabilité des produits et le conseil.

La LAAAF prévoit la création, par voie d'ordonnance, d'un certificat d'économie de produits phytos (article 55), à l'instar des certificats d'économies d'énergie. Le projet d'ordonnance est en cours de rédaction. La LAAAF aborde également la mise en place d'un dispositif de pharmacovigilance afin de recenser les informations relatives à un incident, un accident ou à un effet indésirable d'un produit sur l'homme, sur les végétaux traités, sur l'environnement ou sur la sécurité sanitaire des denrées ou des aliments pour animaux issus de végétaux traités par ce produit, ainsi que toute information relative à une baisse d'efficacité de ce produit. Le rôle des acteurs est précisé. La LAAAF souhaite la promotion de l'usage des produits de biocontrôle et restreint le cadre de la publicité pour les produits phytosanitaires, voire l'interdit pour les produits destinés au grand public.



Elle transfère les décisions d'AMM des produits phytos et des matières fertilisantes à l'Anses.

Joël Francart termine son exposé en faisant un bref rappel des travaux du CNOPSAV (Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) en 2014.

### **5- Le point d'avancement sur le RMT VegDiag et complémentarité entre RFSV et RMT VegDiag : André CHABERT (ACTA)**

André Chabert présente le réseau mixte de technologie « Diagnostic en santé végétale » (RMT VegDiag), émanation de groupes de travail du RFSV en réponse à un appel à projet de la DGAL et labellisé pour la période 2014-2018.

Il permet de se doter de moyens financiers et humains (chaque partenaire doit s'engager sur une mise à disposition d'au moins 0.2 ETP par an) afin de développer les relations entre acteurs de la recherche, de la formation et du développement, dans le domaine du diagnostic végétal. Il est structuré en 4 axes :

- Axe 1 : **Améliorer la qualité du diagnostic** en santé des végétaux
- Axe 2 : **Accompagner les innovations** liées au développement des nouvelles technologies
- Axe 3 : **Optimiser la collecte et le traitement de l'information** technique et scientifique en épidémiologie
- Axe 4 : **Développer la formation et l'information** en santé des végétaux (pour le métier de phytiatres)

André Chabert souligne la complémentarité du RFSV et du RMT VegDiag et la nécessité d'une collaboration étroite entre ces 2 structures.

### **6- Présentation du programme du séminaire sur le diagnostic phytosanitaire : Françoise POLIAKOFF (ANSES)**

Suite à la présentation du RMT VegDiag par André Chabert, Françoise Poliakoff annonce l'organisation d'un séminaire sur le diagnostic phytosanitaire dans le cadre de ce RMT. Il aura lieu les 1er et 2 avril 2015 à Angers.

Ce séminaire abordera les différents aspects du diagnostic d'un point de vue théorique et pratique. Il sera le lieu d'échanges privilégiés entre les différents acteurs impliqués dans la santé des végétaux. Le programme détaillé est disponible d'ores et déjà sur le site du RFSV : <http://www.rfsv.fr/moodle/>

### **7- Etat d'avancement des groupes de travail (GT)** **Introduction :** avant d'aborder le retour de l'état d'avancement par les



animateurs un point rapide est réalisé par Bernard Ambolet, sur les autres groupes ne faisant pas l'objet d'exposé :

GT 1 : Création d'une liste des laboratoires d'analyse et de leurs compétences. Animatrice : Géraldine Anthoine (ANSES) : Aujourd'hui par rapport au cahier des charges initial, le Groupe 1 a rempli sa mission. Il a proposé un annuaire qui recense, pour le territoire français, la plupart des laboratoires d'analyse pour l'ensemble des bioagresseurs (agents de maladies, ravageurs). Le Groupe 1 est actuellement en attente des avancées du GT2 et GT4 pour contribuer à l'amélioration de l'annuaire. Par ailleurs il est également en attente des propositions issues de l'axe 1 du RMT pour l'amélioration du support informatique afin d'assurer la pérennité de l'outil annuaire.

GT 5 : Partage des données issues des laboratoires et du terrain pour le développement des connaissances épidémiologiques (inclure le partage de compétence pour l'analyse des données). Animateur : André Chabert (ACTA) : Si le groupe a fait le constat qu'il existait beaucoup de données issues des laboratoires et du terrain, il a observé que ces données étaient très disparates (méthodologies différentes, absence parfois du contexte terrain par rapport à la donnée existante), ce qui rendait la mutualisation et la synthèse difficiles. De plus au sein du RFSV, il n'existe pas de moyens propres, ce qui rend la tâche quasiment impossible. C'est pourquoi ce groupe a été l'un des initiateurs du projet RMT VegDiag. La poursuite du travail de ce groupe se fera au travers de l'axe 3 du RMT VegDiag.

GT 6 : Développement des compétences manquantes en matière de détection, diagnostic terrain (animateurs, experts, observateurs terrain et laboratoires) et recherche. (but formation de « phytiatres ») Animateur : Joël FRANCART (DGAL) : Les premières réflexions qui ont été initiées lors du fonctionnement du groupe de travail 6 pourraient être prolongées dans l'axe 4 du RMT VegDiag, avec des moyens dédiés. Il est proposé de suspendre le GT 6 en attente des réflexions et des actions dans l'axe 4 du RMT VegDiag.

GT 7 : Proposition de canaux de transfert de méthodes des laboratoires de la recherche publique et privée vers les laboratoires de routine. Animateur : Vincent HERAU (ANSES) : Si les canaux de transfert de méthodes ont pu être conceptualisés, il paraît important pour le Groupe de travail 7 de pouvoir établir des exemples de transfert à partir de cas concrets. Aussi ce groupe est en sommeil, en attente d'une demande pouvant émaner d'autres groupes, si nécessaire. Par ailleurs les membres



de ce groupe de travail ont leur place dans l'axe 1 du RMT pour le transfert de méthodes de diagnostic à des laboratoires volontaires pour développer des compétences. Les membres qui souhaitent poursuivre leur investissement sur le sujet sont invités à participer à l'axe 1 du RMT.

GT 9 : Etude de la caractérisation phénotypique et génotypique et de l'évolution des bioagresseurs, sous pressions anthropiques. Animateur : Christophe DELYE (INRA) un questionnaire défini par le GT pour appuyer la détection précoce de phénomènes de résistance émergents est désormais en ligne sur le site du RFSV : <http://www.rfsv.fr/moodle/course/view.php?id=15>

GT 10 : Résistance et tolérance des végétaux aux bio-agresseurs (dont émergents). Animateur : Denis LOR (UFS) : Le travail de recensement des nuisibles (maladies et ravageurs) par filière est globalement terminé, en y incluant les bioagresseurs émergents ou en « souffrance ». Les fiches de problèmes prioritaires par filière sont constituées. Elles soulignent les problèmes sur lesquels il conviendrait de mettre l'accent en terme de santé du végétal et elles mettent en lumière le manque d'experts au sein des organismes de recherche (INRA), suite au départ de spécialistes non remplacés (Ex : Nématologistes sur pomme de terre, Virologues sur les céréales à paille, ...). La poursuite du travail du GT 10 notamment pour certaines filières grandes cultures (betteraves, oléagineux et céréales) se fera par l'éclairage que pourraient apporter les Instituts ou Centres techniques concernés. Il se consacrera également à l'émergence de thèmes de recherche pour certaines filières (potagères notamment).

**Groupe de travail 2 : Création d'une base de données des équipes scientifiques et techniques de la recherche en santé des végétaux : Animateurs : Jean-Claude STREITO (INRA Montpellier) / Valérie LAVAL (INRA Versailles) :**

Jean-Claude Streito présente les excuses de Valérie Laval qui ne peut être présente aujourd'hui et rappelle l'objectif du GT 2 : création d'une base de données des équipes scientifiques et techniques de la recherche en santé des végétaux, afin d'établir une lisibilité de ces compétences. Un questionnaire initial a été retravaillé pour obtenir une version simplifiée et le rendre plus accessible aux enquêtés. Après un test de validation ce questionnaire sera adressé sur la base d'un listing de personnes travaillant en santé végétale.

Jean-Claude Streito rappelle la nécessité d'assurer à terme la mise à jour de l'annuaire qui sera établi.



### **Groupe de travail 3 : Cartographie des réseaux et initiatives pour le développement de méthodes complémentaires aux méthodes de lutte classique : Animateur : Philippe VISSAC (ACTA)**

Philippe Vissac rappelle les objectifs de ce GT :

- Recenser et cartographier l'ensemble des lieux de conception et mise à l'épreuve des méthodes alternatives faisant ou non l'objet d'une commercialisation pouvant contribuer à atteindre les objectifs définis par le Plan Ecophyto 2018 (qui ? Quoi ? Pourquoi ? Comment ?)
- Travail pour toutes filières confondues.
- Lister les thématiques, les expliciter, détailler leur fonctionnement, préciser le stade d'avancement (application en cours, recherche, développement,...)

Il précise que ce projet est à rapprocher de celui du portail protection intégrée des cultures qui a été lancé fin 2012. Aussi il propose d'explorer 2 pistes pour le devenir des travaux du GT 3 :

- Valorisation directe du travail des maîtres d'œuvre du portail ECOPHYTOPIC, considérant que le but du RFSV n'était pas de refaire ce qui était assuré par ailleurs.

- Valoriser les réflexions du groupe « techniques alternatives » de l'AFPP. Trois temps sont proposés : tester les techniques et mesures recensées sur la culture de la betterave, l'élargir aux autres cultures avec le groupe, affiner la typologie des mesures.

Pour Philippe Vissac, une approche basée sur des systèmes multi-performants (remontée des pratiques agricoles) devrait permettre d'élaborer des fiches pratiques sur des techniques alternatives avec une méthodologie comparable à celle de Wikipédia : espace d'échange, espace de connaissance (avec régulateur).

Il y aurait un prolongement possible du GT pour le suivi dans le temps et le lien avec EcophytoPIC.

### **Groupe de travail 4 : Evaluation des besoins en analyses et efficience de l'offre actuelle : Animatrice : Sophie PIERON (FREDON Centre)**

Sophie Pierron présente le travail du GT 4, en commençant par en rappeler les objectifs :

- recenser les besoins en analyses (caractérisation de la demande) et de les rapprocher avec l'offre d'analyses existante (travaux du GT1)
- mesurer l'efficience (adéquation Offre/ Demande) et la rapprocher avec



les besoins en méthodes et outils novateurs (travaux du GT8)  
Un questionnaire élaboré par le GT, a été adressé aux membres du GT4, GT1, GT8 (2012), aux réseaux « professionnels » (2013), aux réseaux « laboratoires » (2013) et au réseau d'épidémiologie-surveillance (2014).

Le retour de cette enquête a été faible et seulement 21 questionnaires ont pu être analysés.

L'analyse est difficile, soit par manque de compréhension de certains termes (nécessité d'affiner la terminologie dans le domaine du diagnostic) soit par des paradoxes dans les réponses (les besoins en diagnostic remontant du terrain paraissent faibles alors que la qualité de l'offre en diagnostic est jugée insuffisante). Néanmoins il ressort :  
- un besoin sous estimé en diagnostic,  
- le constat que bon nombre de laboratoires ne peuvent pas honorer les demandes : par manque de disponibilité ou d'expertise dans certains domaines en lien avec la rentabilité de ce type d'activité.  
Un examen des freins de l'offre par rapport à la demande en analyses est présenté. De même un point critique a été réalisé sur l'approche de cette enquête par questionnaire en mettant en évidence les freins et les leviers d'amélioration.

Enfin la complémentarité entre les travaux du GT 4 et ceux de l'Axe 1 du RMT VegDiag est abordée.

Il ressort un défaut de lisibilité des laboratoires, un manque de compétence, une capacité d'analyse inadaptée. Les réflexions mettent en avant que l'offre crée la demande, le besoin d'améliorer la communication, fluidifier les circuits d'échantillons, affiner les compétences.

Les exigences à l'export offrent des perspectives auxquelles il convient de se préparer avec réactivité. La base de données ESPADON (suivi par Aline Vinck – SRAL Pays de la Loire) rassemble les exigences réglementaires des pays tiers en s'appuyant aussi sur les informations obtenues auprès des entreprises.

**Groupe de travail 8 : Recensement des besoins en nouvelles méthodes d'analyse et proposition d'outils novateurs (dont ceux visant les organismes du sol). Jean-Clément HERNANDEZ (Adilva-LDA Gironde)**

En l'absence de Valérie Grimault, c'est Jean-Clément Hernandez qui présente le retour sur les travaux du GT 8. Les membres de ce groupe proposent, à la vue des objectifs de ce GT8 (Recensement des besoins en nouvelles méthodes d'analyse et proposition d'outils novateurs) et de ceux de l'Axe 2 du RMT (nouvelles technologies), de fusionner les 2 groupes en un seul avec l'appellation GT « Newtech ».



Les objectifs assignés au GT 8 étaient au nombre de 3 :

- objectif 1 : établir l'état des lieux des méthodes existantes (limites, axe d'amélioration, solutions innovantes que l'on pourrait introduire)
- objectif 2 : décrire les grands types de méthodes novatrices
- objectif 3 : organiser un workshop avec présentation des nouvelles technologies.

Pour l'objectif 1, suite à une enquête, 11 laboratoires ont répondu et les questionnaires ont été analysés et 14 questions sont en cours de traitement par le GT.

Pour l'objectif 2, un annuaire a été créé et est disponible sur le site RFSV: <http://www.rfsv.fr/moodle/course/view.php?id=14>

Pour compléter cet inventaire, 2 sous-groupes de travail ont été créés pour répondre à 2 problématiques concernant les méthodes novatrices. La première est relative à la PCR dans les matrices difficiles (sol, bois, substrat de culture, piège) et la seconde relative aux bases de données et au barcoding. Pour ces 2 sous-groupes, un appel à candidature est lancé.

Une étude bibliographique couplée à une enquête devrait permettre d'évaluer les différentes méthodes et d'élaborer des fiches par méthode. Pour réaliser le travail il serait nécessaire de s'adjoindre un stagiaire sur une durée de 6 mois en 2015, et le Groupe de travail demande si dans le cadre du RMT VegDiag il est possible de financer ce stagiaire. Enfin concernant l'objectif 3, deux workshops sont en préparation, l'un en avril 2015 sur le diagnostic (présenté en séance par Françoise Poliakoff, voir ci-dessus) et l'autre en 2016 sur l'application en routine des nouvelles technologies.

#### **8- Perspectives : Françoise POLIAKOFF (ANSES), Eugénia POMMARET (UIPP), Didier ANDRIVON (INRA), André CHABERT et Philippe Vissac (ACTA)**

Une table ronde est organisée à laquelle participent les membres du secrétariat tournant du RFSV, afin d'envisager des perspectives pour les prochains mois du RFSV, en valorisant l'état des lieux établi par les différents orateurs et par un échange interactif avec la salle. En introduction Bernard Ambolet présente un retour des échanges qu'il a pu avoir avec les animateurs de groupes :

- Besoin de définir les relations à établir entre les GT 1, 2, 4 et 7 du RFSV et l'Axe 1 du RMT VegDiag.
- La nécessité d'assurer la pérennité (mise à jour, accessibilité) des bases de données issues notamment des GT 1 et 2.



- Définir les relations entre le GT 5 du RFSV et l'Axe 3 du RMT VegDiag
- Définir les relations entre le GT 6 du RFSV et l'Axe 4 du RMT VegDiag

Par ailleurs plusieurs thèmes ont été évoqués par les animateurs de GT :

- RFSV comme source d'émergence de thèmes de R&D,
- Le site internet du RFSV,
- Organismes auxiliaires: recensement de l'offre,
- Les fournisseurs d'inoculum (souches d'agents pathogènes, ravageurs, graines de mauvaises herbes): annuaire
- Recensement des kits de diagnostic : Inventaire et avis sur la pertinence
- Harmonisation des méthodes de diagnostic au niveau européen
- Approche systémique en Santé végétale
- Approche méthodologique pour l'évaluation des méthodes alternatives en protection des plantes
- Etudes de seuils de nuisibilité pour définir des normes de certification
- Détection de bio-agresseurs viables
- Méthodes permettant de détecter plusieurs bio-agresseurs en même temps, highthroughput

Un débat animé entre les participants a eu lieu sur la nécessité ou non de dissoudre des GT ayant atteints leurs objectifs ou dont les objectifs sont repris par des axes du RMT VegDiag, afin d'éviter des redondances entre les groupes de travail pour lesquels on sollicite souvent les mêmes personnes. Il est mentionné qu'il faut tenir compte que l'activité du RMT VegDiag est prévue pour la période (2014-2018) contrairement au RFSV et donc, se pose la question : quelles seront les possibilités de poursuivre par exemple la mise à jour des bases de données ?

Il est proposé par les secrétaires du RFSV de demander aux animateurs de GT, en fonction de l'état d'avancement, de faire des propositions pour le devenir de leur groupe : poursuite en l'état, redéfinition des objectifs, « fusion avec le GT d'un Axe du RMT », mise en veille du GT. En effet le devenir d'un GT doit être à l'initiative du GT. Une étude critique de l'existant et des manques au sein du RFSV, en tenant compte des sujets abordés dans d'autres instances, devrait permettre d'établir les nouvelles thématiques dont le RFSV devrait se saisir. Concernant l'émergence de nouvelles thématiques de R&D, le RFSV est invité à solliciter plus de conseillers de terrain. Le manque de visibilité du RFSV est un frein à l'implication de certains acteurs de terrain (conseillers de chambres d'agriculteurs, de



distributeurs). Il est proposé de présenter le RFSV à chaque fois que quelqu'un du RFSV est sollicité pour des interventions (établissement d'enseignement, formation, terrain,...). De même des articles pourraient être rédigés régulièrement dans la revue Phytoma à partir des livrables disponibles.

Les conseillers de terrain s'intéresseront au RFSV quand un minimum de livrables seront accessibles.

### **Conclusion et transmission du secrétariat au représentant de l'ACTA**

Eugénia Pommaret se félicite du travail accompli au sein de ce séminaire et remercie à la fois tous les intervenants pour la qualité de leurs présentations, les participants et tous ceux qui s'investissent dans la vie des GT.

Elle passe le relais du secrétariat tournant du RFSV à Philippe Vissac (ACTA) pour les prochains mois. Philippe Vissac remercie Eugénia et donne rendez vous à la salle pour un prochain séminaire en 2015.

### **Fichiers en Annexe sur le site :**

- Liste des participants : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_Liste présents.pdf](#)
- Ouverture : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_Introduction.pdf](#)
- Point sur la réglementation européenne : [2014\\_11\\_25\\_reglements-europeens\\_RFSV.pdf](#)
- La vision européenne du Copa-Cogeca : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_COPA-COGECA.pdf](#)
- Point sur la réglementation française : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_LAAAF.pdf](#)
- Le point d'avancement sur le RMT VegDiag : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_RMT-VEGDIAG.pdf](#)
- Programme du séminaire sur le diagnostic phytosanitaire : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_FP\\_Organisation Séminaire Diagnostic.pdf](#)
- Etat d'avancement des groupes de travail (GT) Introduction : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_Introduction.pdf](#)
- Groupe de travail 2 : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_GT2.pdf](#)
- Groupe de travail 3 : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_GT3.pdf](#)
- Groupe de travail 8 : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_VG\\_GT8.pdf](#)
- Groupes de travail du RFSV et Axes du RMTVegDiag : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_Listes GT et Axes RMT.pdf](#)
- Introduction de la session prospective : [2014\\_11\\_25\\_Séminaire RFSV\\_Perspectives-introduction.pdf](#)